

# LYON-EXPOSITION

JOURNAL ARTISTIQUE PARAISSANT TOUTES LES SEMAINES

*Beaux-Arts, Littérature, Sciences, Industrie*  
*Commerce*

## ANNONCES

La ligne, 8<sup>e</sup> page ..... » 50  
Réclames, 7<sup>e</sup> page ..... 1 »  
Articles spéciaux, à forfait.

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

— LYON — 7, Rue des Archers, 7, — LYON —

### Bureau technique

*Pour la représentation des Exposants*

## ABONNEMENTS

Un an, Lyon et Rhône ..... 8 »  
— Départements n. lim. 9 »  
— Etranger (Un. post.) 10 »

## SOMMAIRE

Chronique lyonnaise. — Le Quartier S-Paul. — C<sup>ie</sup> Centrale d'électricité. — Le Carquois d'Apollon : une Fête du cœur. — Un coin de la Tête-d'or. — Sciences et industrie : Phototypographie. — L'Exposition de Lyon : Classification des groupes. — Causerie sur la Comptabilité. — Grand concours international de Comptabilité. — La Science : le Centenaire de l'Institut. — La Saison d'été : les Eaux minérales de Charbonnières. — Beaux-Arts : le Tableau de Charlet au Musée de Lyon. — Nouvelles à la main.

## CHRONIQUE LYONNAISE

Ça marche, les enfants ! Ça s'avance lentement, lentement, mais ça s'avance tout de même, et il se pourrait qu'on fût en mesure d'ouvrir officiellement l'Exposition en même temps qu'on inaugurerait le monument de la place Carnot, qu'on retirerait son monopole à la C<sup>ie</sup> du Gaz, qu'on distribuerait l'eau à flots et à bon marché, qu'on éclairerait la ville à l'électricité, que l'îlot L de la rue Grôlée sera en construction, qu'on supprimerait les octrois, que la ville paierait toutes ses dettes pour n'en plus contracter, etc..., c'est-à-dire dans un délai plus ou moins rapproché, mais plutôt moins rapproché que plus.

Avez-vous eu la naïveté d'aller contempler les travaux ? j'en viens et j'ai constaté qu'une agitation fébrile secouait... les feuilles des arbres et qu'une vive effervescence régnait... chez les cerfs, les daims et les paons. Il paraît que cela doit suffire de détériorer, à tout jamais, un parc qui était notre orgueil, de trancher la vie d'arbres très vieux et très innocents qui avaient leurs amants fidèles et jaseurs : les oiseaux... les oiseaux qu'on n'entend plus, effarouchés qu'ils sont par le bruit de ferraille grinçant et énervant qui se produit à l'endroit où, jadis, on n'entendait que le bruissement des feuilles, innombrables cordes d'un violon qui chantaient sous l'archet du vent.

Ce n'est pourtant pas que les coups de marteau se succèdent avec une vertigineuse

rapidité ! Oh ! que non, pas ! Il y a, sous cette immense carcasse — qu'on est en train de consolider parce qu'elle branlait, comme un vulgaire ministère, m'a-t-on dit, — place pour TROIS CENTS OUVRIERS ! Et ça on en peut compter TRENTE ! Et ça ça procure une sensation bizarre, la vue de ces ouvriers qui semblent de petites grenouilles comme écrasées sous l'immensité de cette vaste coupole qui rappelle, en plus grand, la charpente des cirques de passage.

Ce n'est pas ainsi que doivent marcher les travaux d'une Exposition. Les bâtiments devraient être prêts déjà, de façon que les exposants puissent se rendre compte des emplacements et choisir tel coin qu'ils jugeront propre à leurs intérêts. On annonce une exposition : j'ai grand peur qu'on nous donne un bazar, une foire.

Je ne puis moins faire que de rappeler ce que je disais il y a quelque temps, c'est que l'administration de l'exposition ne fait rien, absolument rien pour amener des exposants à Lyon. Il y a bien deux ou trois commissaires chargés de recruter des exposants à la force du poignet, mais ils reviennent de leurs voyages découragés et prêts à envoyer promener leurs patrons et l'exposition.

Le comité de la presse, en vue de l'exposition, a promis son concours le plus large pour obtenir des journaux de Paris et de province, une publicité suffisante pour faire connaître dans toute la France, qu'une Exposition universelle s'ouvrira à Lyon en 1894. Quels résultats a-t-il obtenus à ce jour ; j'ai beau lire tous les journaux en vue, pas un seul ne parle de notre exposition, ce qui porte à croire qu'ils n'ont même pas été pressentis.

Il est donc utile de réagir avec vigueur, si on veut éviter un fiasco complet ; il faut mettre en mouvement toutes les influences et ne pas craindre d'user de la publicité, par les journaux et les affiches, ce qui avait été décidé au début et abandonné dans la suite.

Peu de mois nous séparent de l'ouverture

officielle, et l'Exposition est aussi discutée qu'à ses débuts : à notre administration municipale, et à M. Claret, de faire le nécessaire pour que cette impression fâcheuse disparaisse et fasse place à la confiance qui on en peut compter TRENTE ! Et ça ça doit animer une œuvre aussi importante que celle dont il s'agit.

JEAN REVARD.

## Le Quartier Saint-Paul

La commission de défense des intérêts du quartier Saint-Paul s'est réunie lundi, café Bret, place Saint-Paul, sous la présidence du citoyen Gaugand.

Après l'adoption du procès-verbal, le président constate avec plaisir l'utilité de la commission, utilité que confirment suffisamment les attaques dont elle a été l'objet dès son début. Il s'attache surtout à démontrer que contrairement aux accusations intéressées et dirigées contre la commission, celle-ci n'a aucun mandat politique et que sa composition seule établirait ce fait. Le comité et la commission ne sortiront point de leur mission, laquelle se restreint aux études des questions d'amélioration du quartier.

La commission, tout en confirmant le principe d'un funiculaire partant de Saint-Paul, décide l'élaboration d'un rapport dont il sera donné connaissance en réunion publique après l'audition par elle des conseillers municipaux.

Une commission composée des citoyens Gilloux, Gaugand et Baud est chargée de réunir les documents et renseignements nécessaires sur les travaux déjà préparés il y a plusieurs années et concernant la réfection urgente du pont La Feuillée.

Cette nouvelle question sera mise à l'ordre du jour dès que celle du funiculaire aura reçu une solution.

## C<sup>ie</sup> CENTRALE D'ÉLECTRICITÉ

Nous croyons pouvoir indiquer à nos lecteurs quelques détails sur cette petite

affaire d'électricité, appelée, d'après nos renseignements, à un grand avenir.

L'action de la *Compagnie Centrale d'Electricité* est cotée 510 fr. Elle exploitait seulement, à ses débuts, la station centrale de Pontcharra (Rhône), dont l'inauguration a eu lieu en janvier 1892. Elle emploie la force hydraulique pendant l'hiver et une partie de l'été; durant le reste de la saison chaude, elle s'aide d'une réserve à vapeur. La recette a été de 5,000 fr. en 1892; elle sera de 7,000 fr. en 1893. Depuis, elle a construit une station à Renaison (Loire), qui sera inaugurée vers la fin du mois courant. La force motrice sera hydraulique presque toute l'année. De cette station, on pourra fournir l'éclairage de Renaison, celui de Saint-Haon-le-Châtel et de Saint-André. On pourra également louer de la force motrice à divers industriels. Pour la portion à courir de 1893, on compte sur une recette de fr. 3,600 d'éclairage. Dans les petites localités, il arrive fréquemment que les prévisions sont rapidement dépassées. Une fois l'affaire en pleine marche, c'est-à-dire en 1894, et les trois petites villes dotées de lumière, de force et d'eau potable, la recette probable s'élève à fr. 31,800. Mais, dès 1893, la distribution d'un dividende de 5 0/0 paraît assurée. C'est un résultat très intéressant; mais il convient de remarquer que le capital est fort modeste (120,000 fr.), que les frais généraux sont des plus réduits, ce qui est parfaitement praticable dans les affaires de ce genre. D'autres entreprises pourront venir se greffer sur celle-ci et lui donner une envergure plus large. Il n'y a pas grand risque pour le capitaliste qui n'est pas aveuglément voué au culte des valeurs à revenu fixe (elles prétendent à ce titre du moins, mais les événements se sont chargés de lui donner, avec les Portugaises, les Ouest d'Espagne, les Zafra, etc., etc., une signification tristement ironique) il n'y a pas grand risque, disions-nous, pour le capitaliste à mettre quelques titres en portefeuille.

Nous croyons savoir que c'est dimanche prochain, 2 juillet, que sera inaugurée la seconde station installée par cette société, celle de Renaison. Les affaires d'électricité n'ont pas encore, il faut le reconnaître, la faveur du public. C'a été pour les gaz, à leur début, la même chose : les ouvriers de la première heure ont fait leur fortune, la foule est venue plus tard, et comme de juste a payé plus cher. Il est parfaitement inexact de dire que les affaires d'électricité ne gagnent pas leurs frais. Pour le moment, cela peut paraître paradoxal, elles arrivent plus aisément à réaliser des bénéfices dans de petites localités que dans les grands centres. Nous pourrions citer telles et telles de ces stations qui, créées dans des localités modestes, donnent à leurs fondateurs une très large rémunération. Dans ces petits centres, elles fonctionnent généralement au moyen d'une force hydraulique, elles ont l'avantage de n'être pas condamnées à établir des canalisations souterraines très coûteuses, elles transmettent la lumière et la force sur un réseau aérien. Quant aux frais généraux, ils sont réduits à leur plus simple expression. Mais il y a de grandes villes où l'expérience a bien réussi également. Le tout est d'avoir une administration économe, ménagère des deniers des actionnaires. En procédant avec sagesse, en évitant les dépenses improductives, on peut trouver de sérieux profits dans cette

industrie, qui donne de bons résultats, et qui pourtant n'est encore qu'à ses débuts.

D'accord avec la municipalité de Renaison, l'inauguration aura lieu définitivement le dimanche 2 juillet prochain, jour de la fête patronale; à cet effet, il y aura un banquet auquel sont conviés toutes les autorités.

Aussitôt cette station mise en exploitation, le Conseil d'administration convoquera les actionnaires pour l'augmentation du capital; cette augmentation a pour but la création d'une autre station destinée à donner des résultats splendides et dépassant toute espérance.

Nous ne pouvons donc qu'engager les capitalistes lyonnais à acheter quelques actions de cette Société, convaincus que l'avenir leur réserve des surprises agréables.

Cette valeur se cote, en banque, à 510 francs environ.

#### LE CARQUOIS D'APOLLON

### UNE FÊTE DU CŒUR

Grand émoi, dimanche dernier, au casino de Venissieu. Il s'agissait, pour les électeurs de cette ville et des ses banlieues, de fêter le passage de leur député, M. Lachez-Pieds, et de le féliciter sur son courage à passer des vacances.

Autour d'une immense soupe au fromage, et dans les nuages de sa fumée blanche, voltigeaient gracieux, les éloges flatteurs à l'adresse de l'honorable élu, ce qui le rendit singulièrement ému.

Mais où cet honnête représentant ne put commander à son attendrissement, c'est quand la fanfare des puisatiers vint lui dire le grand air :

« Oh! ne vas pas t'épuiser loin de nous;  
« Prends à Trévoux un poste qui délasse;  
« Le Luxembourg vaut-il pareille place ?  
« Vas à Trévoux, ami, vas à Trévoux! »

BARBARIN.

Ce morceau, dit en mineur (Là) avait fait monter sur toute l'assemblée une certaine buée de mélancolie, laquelle a été bientôt dissipée à la voix fraîche d'un jeune poète du crû, qui est venu réciter, avec beaucoup d'entrain, un fragment de poésie qui l'a rendu lauréat au dernier concours littéraire organisé par M. Camille..., roi des troubadours du « Caveau de Crépieu ». Voici ce fragment :

#### LES PRUNES

« Un prunier! un prunier et sa récolte mûre!!  
« O mes amis, l'agréable aventure,  
« Pour gens ayant parcouru champs et prés,  
« Sans rencontrer bribe de nourriture;  
« Poussez-moi! poussez-moi! Tous vous en  
Ainsi dit à ses camarades [mangerez!]

Grangosier, le plus fort de huit ou dix bambins,  
Qui venaient, avec lui, d'arpenter les chemins;  
Sautant fossés et palissades,  
Poursuivant les oiseaux à travers les fourrés.

Tous avaient faim, tous étaient altérés;  
Aussi, jugez si la gaieté fut franche  
Quand se montra le bienvenu prunier!  
On se mit donc à hisser Grangosier,  
Qu'on vit bientôt assis sur une branche,  
Mais, lui dessus, il devient un panier  
Qui gardera tout le butin qu'il cueille;  
Pour ceux d'en bas, rien! pas même une  
Il a poitrine à pouvoir retenir. [feuille!  
Pruneaux trop mûrs et prunes à mûrir!...  
Or, les amis, dont la faim se ravive,  
Voyant qu'en bas pas un picou n'arrive,  
Vont s'entre aider pour monter jusqu'à lui;  
Mais le glouton, dès qu'une tête approche,  
Sait lui montrer d'un revers de galoche  
Que pour goinfrer il se passe d'autrui...

#### MORALE

Ce Grangosier, avec cette manière  
De pratiquer la réciprocité,  
Voulait montrer qu'il a toute matière  
Pour faire un jour un très bon député.

Reproduction interdite. SERPENT ROSE.

Jeudi prochain : *Entretien d'un pensionnaire d'Eden-Albigny avec M. E. FLAMMARION.*

#### UN COIN DE LA TÊTE D'OR

Tableau dédié à la plus belle  
miss de la Colonie anglaise,  
miss F...

Est-il plus ravissante chose,  
Quand de l'été c'est le réveil,  
Qu'un pré plein d'ombre et de soleil  
Puis, effeuillant des fleurs, une enfant blonde et  
Aux cheveux d'un blond sans pareil? [rose  
Où l'air frais veut qu'on se repose  
Or, le boccage qui m'inspire  
C'est un coin de la Tête d'Or  
Où je vis, où j'admire encor  
Cette miss au chaste sourire  
Qui fit vibrer d'amour et mon cœur et ma lyre.  
Oh! quelle miss!! ô quel décor!!!  
Oh! la créature superbe:  
Ses blonds cheveux pendaient si bas  
Que mon œil épiait ses pas,  
Voyait un flot doré dans l'herbe.  
Était-elle céleste étreignant une gerbe  
De fleurs moins blanches que son bras!...  
O vierge au pudique sourire,  
O mes grands arbres dévastés,  
Quand brilleront d'autres étés  
Qui fera soupirer ma Lyre?  
Objets charmants, source de mon délire,  
Où reverrai-je vos beautés?

#### PHOTOTYPOGRAPHIE

La production des planches phototypographiques n'a pas été sans exercer la sagacité des inventeurs, le problème était très délicat et, avant d'exposer le mode opératoire, il sera bon d'indiquer qu'elles étaient les données.

Le cliché typographique, tel que ceux

employés à illustrer les journaux, se compose de lignes en relief obtenus en creusant sur une surface bien plane les parties qui doivent fournir les blancs; reliefs donnant du noir et creux produisant du blanc, tels sont les deux éléments mis à la portée de l'artiste.

Pour obtenir les demi-teintes, celui-ci alterne les tailles et les reliefs de manière à faire changer dans une surface donnée les rapports du blanc au noir pour obtenir toutes les dégradations possibles. Faut-il des pénombres gris-noirs, les pleins seront larges et en majorité; faut-il des teintes légères, estompant les grandes lumières, les pleins s'affineront et les creux seront plus nombreux. Par des séries de hachures ou de pointillés, les effets pourront se varier à l'infini et fournir le modèle voulu.

Lorsque le cliché négatif, le phototype sera la reproduction d'un dessin au trait ou ombré par hachures, la difficulté sera minime, mais lorsque le phototype, pris sur nature, procédera par teintes continues et adoucies, il faudra avoir recours à un artifice quelconque pour obtenir les dégradés: de là une division toute naturelle des procédés employés pour la production du cliché phototypographique.

Le premier procédé tire son appellation du nom de son inventeur, c'est le gillotage; le second s'appelle *procédé des réseaux*, par suite de l'artifice employé.

Le gillotage s'exécute dans ses grandes lignes de la façon suivante:

Une planche de zinc, bien plane, est recouverte d'une couche de bitume de Judée dissous dans la benzine, cristallisée et exposé sous un cliché de dessin au trait. Lorsqu'on juge que la couche sensible est suffisamment insolée, on la porte dans le cabinet obscur et on la développe en dissolvant à l'essence le bitume resté soluble; on a alors une image constituée par de légers filaments de bitume qui tranchent sur le fond bleuâtre du zinc. On encrène légèrement avec une composition spéciale capable, par les matières grasses qu'elle contient, de ne pas se laisser attaquer par les acides qui seront employés pour creuser la planche. On se sert, pour cette première morsure, d'un acide très faible, souvent même du perchlore de fer. Si l'action se prolongeait, l'acide rongerait non seulement verticalement pour faire les creux, mais aussi horizontalement et, attaquant par le côté les parties réservées par le bitume, détruirait l'épreuve.

Dès qu'on a produit un premier creux très léger, on encrène de nouveau, puis on chauffe légèrement la planche: l'encre se fond peu à peu et s'écoule sur le flanc des traits déjà creusés et protégera plus tard ces parties lorsqu'on fera la seconde morsure plus vive et plus profonde.

Par une série d'encrages, suivis d'un chauffage de la plaque pour faire couler l'encre et de morsures à l'acide de plus en plus vives, on arrive à avoir pour les traits

fin du cliché un creux égal à la largeur des traits, règle toujours exactement observée en typographie.

Ainsi, le trait n'est pas constitué par une hachure à flancs verticaux, mais bien par l'arête de sortes de petits escaliers aux marches de plus en plus hautes, en descendant de la surface au fond du creux. Lorsque les creux les moins profonds, traits les plus fins, sont obtenus, on recouvre toute cette partie de l'ouvrage de vernis et on continue les morsures en réservant toujours au fur et à mesure les parties achevées.

Pour les grands blancs, on les prépare à l'acide et on les enlève plus tard à la scie à découper.

Enfin, on nettoie la planche, on la découpe à la grandeur nécessaire, on la cloue sur une planchette de bois qui lui donnera la hauteur de l'œil de la lettre et le cliché est prêt.

L'opération demande une certaine habileté, que de nombreux tours de main viennent aider du reste.

Nombre d'ouvrages, à l'heure actuelle, sont illustrés par les procédés au gillotage, procédés très bon marché, surtout si on les compare aux dispendieux dessins sur bois. Beaucoup de publications illustrées l'emploient et la réussite est assurée, à la condition qu'on tire sur papier fin et très glacé et en se servant d'encres et de rouleaux de première qualité.

Les dessinateurs se contentent d'établir leur composition plus grande qu'elle ne doit être plus tard et l'ombrent par des tailles espacées; l'appareil photographique, en réduisant l'original, resserre les hachures, leur donne plus de délicatesse et le dessin prend un fini que ne possédait pas toujours l'original: un des procédés très employés, à l'heure actuelle, consiste à dessiner la composition sur un papier finement strié, les grands blancs se font au grattoir et des hachures en croisant les striés primitives donnent aux ombres une grande douceur.

Lorsqu'il s'agit de reproduire en photographie une épreuve en teintes continues, la difficulté est plus grande. Des nombreux procédés successivement inventés, le plus employé est le suivant ou une de ses variantes.

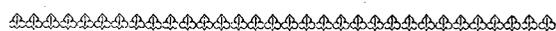
Du phototype on tire, par contact, un positif sur verre, soit à la dimension voulue, soit mieux un peu plus grand.

Sur de minces pellicules on a imprimé à l'avance des striés parallèles; la planche est obtenue à l'aide d'une machine spéciale qu'on nomme machine à griser et qui sert, du reste, à préparer le papier strié dont nous avons parlé plus haut. Deux pellicules ainsi imprimées sont collées dos à dos en entrecroisant les lignes, soit à angle droit, soit obliquement, c'est l'affaire au photographe; cet ensemble est collé derrière le positif, contre la couche impressionnée et du tout on tire une épreuve qui donnera un négatif à hachures parallèles.

Dans bien des cas, la planche ainsi tirée,

ce qui donne à l'épreuve comme une sorte de voile général qui n'est pas sans grâce.

D'autres graveurs, au contraire, pour donner plus d'opposition, enlèvent au grattoir sur la planche, les striés dans les grandes lumières, on retouche le négatif pour faire disparaître ces hachures



## EXPOSITION DE LYON

Universelle, Internationale et Coloniale

de 1894

(Suite.)

GROUPE VII

Produits bruts et ouvrés des Industries Extractives.

CLASSE 32.

*Produits chimiques purs ou composés. — Produits pharmaceutiques. — Produits agricoles divers employés dans l'industrie, dans la pharmacie et dans l'économie domestique. — Plantes oléagineuse, huiles; tabacs en feuilles ou fabriqués, amadou. — Matières tannantes et tinctoriales. — Acides, alcalis, sels de toutes sortes, sel marin et produits de l'exploitation des eaux mères. — Produits divers des industries chimiques; cires et corps gras, bougies et stéarines, savons industriels et de ménage; résines, goudron et leurs dérivés; essences et vernis, colles et gélatines. — Encres d'imprimerie, enduits divers, cirages.*

*Produits pharmaceutiques. — Matières premières de la pharmacie; médicaments simples et composés. Eaux minérales et eaux gazeuses naturelles et artificielles.*

Produits de l'industrie du caoutchouc et de la gutta-percha.

Produits dérivés du traitement des matières minérales utilisées pour l'éclairage. — Pétrole raffiné.

Substances tinctoriales et couleurs, échantillons de préparation pour la teinture; spécimens de fils et tissus blanchis et teints, de tissus imprimés de soie pure ou mélangée, de toiles imprimées ou teintes, de tissus imprimés de laine pure ou mélangée, peignée ou cardée, de tapis imprimés, de feutres, de draps, de toiles cirées.

MM.

LE D<sup>r</sup> MASSON, Conseiller municipal.

LYONNET, Membre de la Chambre de Commerce.

BUISSON, Juge au Tribunal de Commerce.

MORET,

J. COIGNET, Délégué de la Chambre syndicale des Produits chimiques.

CHATANAY, Délégué de la Chambre syndicale des Produits chimiques.

BLANCHON, Délégué de la Chambre syndicale des Produits chimiques.

L. PICARD, ancien Fabricant de Produits chimiques.

CHASSIGNOL-VALLA, Négociant en huiles.

CL. GUY, Stéarinier.

JOMAIN, Droguiste.

PRUDON, Pharmacien.

CROLAS, Professeur à la Faculté de Médecine.  
 CAZENEUVE, — — —  
 HUGOUNENQ, — — —  
 FLORENCE, — — —  
 LINOSSIER, — — —  
 LE DIRECTEUR DE LA PHARMACIE CENTRALE.  
 FOURNIE, Directeur de la Pharmacie des Hospices.  
 PÉTEAUX, Professeur à l'École vétérinaire.  
 BARBIER, Professeur à la Faculté des Sciences.

## CLASSE 33.

*Cuir et peaux.* — Matières premières pour la préparation des peaux et des cuirs. — Peaux vertes, peaux salées, cuirs tannés, apprêtés ou teints. — Cuir vernis, tiges et veaux cirés. — Maroquins, basanes, peaux hongroyées, chamoisées, mégissées, apprêtées ou teintes. — Peaux préparées pour la ganterie; parchemins. — Articles de boyauderie, baudruches, nerfs de bœufs, etc.

## MM.

FAVRE, Président de la Chambre syndicale des Chevriers-Marquiniers.  
 VOURLAUD, Ingénieur des Tanneries Simon Ullmo.  
 REVOLLON, Tanneur.  
 SERVAJEAN, Négociant en Chaussures.  
 DESSEMOND, Délégué de la Chambre syndicale des Chausseurs de Lyon.  
 PERRIN, de Villeurbanne.

## GROUPE VIII.

## Outillage et Procédés des Industries Mécaniques. — Electricité.

## CLASSE 34.

*Electricité et ses applications.* — Production de l'électricité. — Electricité statique. — Piles et accessoires, machines magnéto-électriques et dynamo-électriques, accumulateurs. — Transmission de l'électricité, câbles, fils et accessoires; paratonnerres. — Electrométrie; appareils divers, compteurs.

Applications de l'électricité; télégraphie, signaux, téléphonie, microphonie, photophonie, éclairage. — Moteurs électriques, locomotion électrique, transport et distribution de la force, transformateurs. — Electricité médicale. — Electrochimie. — Electroaimants et aimants boussoles. — Horlogerie électrique.

Président: M. MANGINI, Membre de la Chambre de Commerce.

## MM.

BUSQUET, Ingénieur de l'éclairage municipal.  
 GRAMMONT, Ingénieur électricien.  
 HEILMANN, — — —  
 LOMBARD-GERIN, — — —  
 WITT, Ingénieur de la Compagnie du Gaz.  
 MONOYER, Professeur à la Faculté de Médecine.  
 GOUY, — — —  
 DIDELOT, — — —  
 L'INSPECTEUR GÉNÉRAL DES TÉLÉGRAPHES.

## CLASSE 35 A 45.

*Machines et appareils de la mécanique générale.* — Pièces de mécanisme détachées. — Compteurs et enregistreurs, dynamomètres, manomètres, appareils de jaugeage des liquides et des gaz, appareils de pesage. — Machines

servant à la manœuvre des fardeaux. — Machines hydrauliques élévatoires, norias, pompes, tympans, roues, turbines, machines à colonne d'eau, béliers hydrauliques, récepteurs hydrauliques. — Presses hydrauliques. — Machines motrices à vapeur, fixes, demi-fixes, locomobiles. — Chaudières, générateurs de vapeurs et appareils accessoires; appareils de condensation des vapeurs. — Machines à vapeurs autres que la vapeur d'eau; à vapeur combinée. — Moteurs à gaz, à pétrole, à air chaud, à air comprimé. Appareils pour la transmission de la force par l'eau et par l'air. — Moulins à vents, panémons. — Aérostats.

Mastics et enduits calorifuges.

*Machines-outils.* — Tours et machines à aléser, à raboter, à mortaiser, à percer, à découper, à fraiser, à décolleter, à poinçonner, à tarauder, à presser, à broyer, à fileter, à river, à malaxer, à estamper, à emboutir, etc. — Outils divers des ateliers de construction mécanique, meules à affûter, à polir, etc. — Machines à scier et à polir les pierres dures, les marbres, etc. Machines et procédés servant à la préparation et au travail des bois, à la confection des objets de mobilier et d'habitation. — Machines-outils spéciales à diverses industries.

*Machines, instruments et procédés usités dans divers travaux.* — Matériel et procédés de la couture et de la confection des vêtements. — Machines servant à la fabrication des boutons, des plumes, des épingles, des enveloppes de lettres. — Machines à emballer. — Machines à confectionner les brosses, les cardes, à fabriquer les capsules, à plomber ou marquer les marchandises, à boucher les bouteilles, etc. — Outillage et procédés de la fabrication des objets d'horlogerie, de bimbeloterie, de marqueterie, de vannerie. — Machines pour la reliure, machines à écrire. — Presses monétaires. — Matériel et instruments de la fabrication des tabacs.

*Matériel et procédés de l'exploitation des mines ou carrières et de la métallurgie.* — Matériel des sondages. — Modèles, plans et vues de travaux d'exploitation. — Machines et appareils pour l'extraction, pour la descente et la remonte des ouvriers. — Machines d'épuisement, pompes. — Appareils d'aérage, ventilateurs. — Lampes de sûreté, appareils de sauvetage, parachutes, signaux. — Appareils de préparation mécanique des minerais et des combustibles minéraux, à agglomérer ou à carboniser les combustibles. — Foyers et fourneaux métallurgiques, appareils fumivores. — Matériel des usines métallurgiques, des forges et des fonderies, des ateliers d'élaboration des métaux sous toutes les formes.

*Matériel et procédés des industries alimentaires.* — Matériel et procédés des minoteries, féculeries amidonneries, huileries, brasseries, distilleries, sucreries, raffineries, fromageries et laiteries. — Matériel de fabrication des produits alimentaires; pétrisseurs et fours mécaniques pour boulangers, ustensiles de pâtisserie et de confiserie. — Appareils pour

la fabrication des pâtes alimentaires, des biscuits de mer, etc. — Machines à fabriquer le chocolat, appareils pour la torréfaction du café. — Préparation des glaces et des sorbets, fabrication et conservation de la glace.

*Matériel et procédés des arts chimiques et de la pharmacie.* — Ustensiles et appareils de laboratoire; lampes d'émailleur, chalumeaux. — Matériel et appareils des fabriques de produits chimiques, de savons et de bougies, de la fabrication des essences, vernis, des objets de caoutchouc et de gutta-percha; des usines traitant des matières générales utiles pour l'éclairage, de la préparation des produits pharmaceutiques.

Matériel et procédés de la tannerie et de la mégisserie.

Matériel et procédés des verreries et des fabriques de produits céramiques.

*Matériel et procédés de la filature et de la corderie.* — Matériel du filage à la main. — Pièces détachées pour filatures. Machines et appareils servant à la préparation et à la filature des matières textiles. — Appareils et procédés des opérations complémentaires: étirage, dévidage, retordage, moulinage, apprêt mécanique. — Appareils pour le conditionnement et le titrage des fils. — Matériel des ateliers de corderie.

*Matériel et procédés du tissage.* — Appareils destinés aux opérations préparatoires, machines à ourdir, à bobiner; lisages. — Métiers ordinaires et mécaniques pour la préparation des tissus unis, des étoffes façonnées et brodées; battants brocheurs.

Métiers à mailles pour la fabrication de la bonneterie et des tulles. — Métiers à fabriquer les tapis et les tapisseries.

Matériel de la fabrication de la dentelle. — Matériel de la fabrication de la passementerie. — Métiers de haute lisse et procédés d'espoulinage. — Appareils accessoires; machines à fouler, calandrer, gaufrer, moirer, métrer, plier, etc.

*Matériel et procédés de la papeterie, de la teinture et des impressions.* — Fabrication des pâtes à papier, de bois, de paille, d'alfa, etc. — Procédés et produits du blanchiment des fibres ligneuses. — Matériel de la fabrication du papier à la cuve et à la machine. — Appareils pour satiner, glacer, moirer, gaufrer, filigraner, régler, découper, rayer, timbrer le papier, etc.

Matériel du blanchiment, de la teinture et de l'apprêt des papiers et des tissus. — Matériel de l'impression des papiers peints et des tissus. — Machines à graver les rouleaux d'impression. — Fonderie en caractères, clichés, etc. — Machines et appareils employés dans la typographie, lithographie, la callographie, la paniconographie, la chromolithographie, la chromotypographie, etc. — Machines à composer et à tirer les caractères.

*Matériel et procédés du génie civil, des travaux publics et de l'architecture.* — Matériaux de construction. — Matériels et procédés pour la conservation des bois, pour l'essai des matériaux. — Matériel des travaux de terrasse-

ment, excavateurs; appareils et outillage des chantiers de construction et des divers corps de métiers se rattachant à l'industrie du bâtiment. — Serrurerie d'art, grilles, balcons, rampes, etc.; serrurerie fine, coffres forts, serrures, etc. — Matériel et engins des travaux de fondations en terre ferme et des travaux hydrauliques. — Distributions d'eau et de gaz. — Phares, télégraphie à air comprimé.

*Hygiène et assistance publique.* — Matériel et procédés d'assainissement des habitations, des édifices et des villes, aération, chauffage, éclairage, ventilation, dans leurs rapports avec la salubrité. — Appareils et procédés pour la filtration des eaux; pour le transport, la réception et le traitement des immondices. — Crémation. — Matériel et procédés d'hygiène professionnelle et industrielle. — Plans modèles et agencements d'hôpitaux et autres asiles; d'ambulances civiles.

**CAUSERIES**

SUR LA

**COMPTABILITÉ**

LES « CHARTERED ACCOUNTANTS. » — UN EXEMPLE A SUIVRE. — UNION DES ASSOCIATIONS ET DES CHAMBRES SYNDICALES DE COMPTABLES.

Je continue les extraits de la brochure de M. G. François.

Dans un rapport de septembre 1883 (1), M. Albert D. Shaw, consul des États-Unis à Manchester, écrivait ceci sur les chartered accountants : « C'est une classe bien organisée et spécialement instruite de comptables dont les affaires consistent à contrôler les comptes de négociants, compagnies, banques, etc. En payant un droit à une association de *chartered accountants* chacun peut avoir les livres de ceux avec lesquels il est en relations soigneusement examinés par un expert, sans jeter en aucune façon quelque suspicion sur les teneurs de livres, caissiers, secrétaires ou autres. L'effet pratique de ce système est en partie ceci : les teneurs de livres, et tous ceux ici responsables pour dépôts publics ou privés, connaissent que, à un moment donné, ils peuvent recevoir la visite d'un *accountant* envoyé par l'association à la charge de laquelle, en un certain sens, les livres sont placés. Ce système a beaucoup d'avantages qui apparaîtront de suite à chacun, Beaucoup de personnes ayant la responsabilité de dépôts publics ou privés sont virtuellement à la merci de teneurs de livres et d'*auditeurs* de hasard — personnes qui sont fréquemment inaptes à exercer les importantes fonctions qui leur sont confiées. En Angleterre, les *chartered accountants* fournissent une agence peu chère, convenable et responsable, par la-

« quelle les livres de toute entreprise, privée ou publique, peuvent être convenablement examinés. C'est une coutume à peu près générale dans cette contrée d'avoir ces *chartered accountants* pour contrôler les livres des individus ou des corporations, etc. Le système est bien connu et hautement estimé, et lorsqu'un *accountant* vient pour examiner les livres, le teneur de livres prend un congé de un ou plusieurs jours, et personne ne regarde cet examen professionnel avec la moindre aversion ou suspicion. C'est une habitude des affaires et par beaucoup ceci est regardé comme un système désirable et nécessaire. » D'un autre côté, un écrivain d'une compétence indiscutable, M. George Rae, dans son *Country Banker* (actuellement à sa septième édition), montre les effets de la vérification annuelle des comptes des banques établies en sociétés *limited*, vérification presque toujours confiée à des *chartered accountants* : « Je tiens ce certificat (que le bilan est exact), comme plus important que celui des directeurs eux-mêmes, sans aucune pensée de méfiance envers eux.

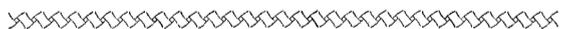
Louis LAFFARGUE,

*Comptable diplômé de la Société Académique de comptabilité de Paris, expert agréé près la Cour d'appel de Lyon.*

N. B. — Afin de m'aider dans l'élaboration de ces causeries, je prie mes collègues de me communiquer les faits intéressants concernant notre corporation. — Adresser les communications à M. Louis Laffargue, comptable-expert, 21, rue Chaponnay. (Cabinet de 7 heures à 8 heures du soir).

**La Comptabilité à l'Exposition de Lyon 1894.**

La *Société Académique de Comptabilité* de Paris, devant participer à l'Exposition de Lyon, fait appel aux auteurs-comptables et se met à leur disposition pour l'exposition de leurs ouvrages ou de leurs travaux techniques et pratiques. Pour les renseignements, s'adresser au correspondant lyonnais de la Société Académique, Louis LAFFARGUE, *Comptable - Expert*, 21, rue Chaponnay, Lyon.



**GRAND CONCOURS INTERNATIONAL DE COMPTABILITÉ**

**PROGRAMME**

ARTICLE PREMIER. — La Chambre syndicale des Comptables-Teneurs de Livres de Lyon organise, à l'occasion de l'Exposition universelle qui doit avoir lieu dans cette ville en 1894, un CONCOURS NATIONAL DE COMPTABILITÉ.

ART. 2. — Ce Concours, ouvert à Lyon le 1<sup>er</sup> juin 1893, sera clos le 31 mars 1894.

ART. 3. — Les ouvrages imprimés ou ma-

nuscrits, présentés au Concours, seront classés dans l'une des deux sections suivantes :

1<sup>o</sup> Comptabilité commerciale, industrielle, agricole et financière ;

2<sup>o</sup> Enseignement des sciences commerciales.

ART. 4. — Toutes les méthodes de tenue des livres ayant pour base la dualité des écritures seront admises.

ART. 5. — Le prix d'admission au Concours, fixé à 5 fr. est doublé et porté à 10 fr. pour ceux qui se feraient inscrire dans les deux sections.

ART. 6. — Les ouvrages des membres du Jury ne pourront être primés.

ART. 7. — Les prix se composeront de médailles et de diplômes.

ART. 8. — Les résultats du Concours seront communiqués à tous les intéressés, dans les deux mois qui en suivront la clôture.

ART. 9. — Les ouvrages présentés au Concours doivent être adressés franco à M. BOUVRET, *Président de la Chambre syndicale des Comptables*, 2, rue Paradis, Lyon.

Il leur en sera accusé réception.

**JURY**

ART. 10. — Le Jury se composera de 18 membres ; un tiers pris dans le sein de la Chambre syndicale des Comptables ; un tiers parmi les sommités comptables étrangères au Syndicat, et un tiers parmi les notables Commerçants.

Une fois formé, le Jury se divisera en deux Commissions, qui nommeront chacune leur bureau.

ART. 11. — Les deux Commissions siégeront du 1<sup>er</sup> au 30 avril 1894, pour dépouiller et examiner les œuvres envoyées au Concours.

Le rapporteur de chaque Commission inscra, dans son procès-verbal, toutes les observations des membres de son Jury.

ART. 12. — Tous les membres du Jury se réuniront en assemblée générale du 1<sup>er</sup> au 31 mai 1894, et feront le classement général par les notes obtenues et par vote à bulletin secret.

Tous les prix seront obtenus :

1<sup>o</sup> A la majorité absolue; 2<sup>o</sup> à la majorité relative; 3<sup>o</sup> à nombre égal de voix le prix deviendra *ex-quo*.

*La Commission d'organisation :*

Hurbain LEFEBVRE, *Président, Officier de l'Instruction publique, Professeur à l'École de Commerce de Lyon.*

BOUVRET, *Vice-Président, Président de la Chambre syndicale des Comptables, Expert-Comptable.*

H. DESCHAMPS, *Secrétaire général, Officier d'Académie, Professeur au Lycée de Lyon.*

BEST, *Vice-Président de la Chambre syndicale des Comptables.*

Henri EDOM, *Professeur de Comptabilité, Membre du Conesil d'administration de la Chambre syndicale des Comptables.*

Ch. BECQUARD, *Trésorier, ancien Capitaine, Membre du Conseil d'administration de la Chambre syndicale des Comptables.*

Hippolyte CONRY, *Secrétaire-Adjoint, publiciste, Secrétaire-Archiviste de la Chambre syndicale des Comptables.*

(1) Reports from the consuls of the United States No 43. July 1884.

## LA SCIENCE

LE

### Centenaire de l'Institut de France

L'Académie des sciences morales et politiques a tenu hier une séance intéressante sous la présidence de M. Paul Leroy-Beaulieu.

Au début de la séance, M. Bouillier présente une brochure (extrait du *Correspondant*). En son article paru récemment dans cette revue, l'honorable académicien demande que le centenaire de l'Institut de France soit célébré dans deux années.

Les anciennes académies ont déjà dépassé leur second centenaire. La date du 25 octobre 1795 n'est pas celle de leur fondation, mais celle de leur réorganisation par la Convention qui les avait abolies deux ans auparavant.

Cette date du 25 octobre 1895 serait le centenaire par excellence dans l'ordre des sciences, des lettres et des arts.

M. Bouillier, dans sa brochure, insiste sur l'opportunité de cette manifestation solennelle, qui ferait le plus grand honneur à Paris et à la France, et émet quelques vues générales sur les préliminaires et l'organisation de cette haute assemblée. L'ordre et la nature des travaux et des séances de ce congrès seraient réglés ultérieurement, ainsi que les fêtes, banquets et réjouissances publiques qui suivraient naturellement. Ce n'est pas trop de deux ans pour s'y préparer. Mais il est certain que, dans la circonstance, le concours de la Ville de Paris et du gouvernement serait indispensable.

M. Bouillier pense que le centenaire de l'Institut de France aurait d'autant plus d'importance qu'il pourrait en rester après lui quelque trace féconde pour l'avenir. Cette confraternité scientifique et littéraire de l'élite intellectuelle des nations pourrait contribuer à dissiper des préjugés et des antipathies entre les peuples et préparer peut-être l'apaisement et la confraternité morale favorable à la paix du monde.

Sur la proposition de M. le président, l'Académie décide que la question du centenaire de l'Institut de France, présentée par M. Bouillier, sera discutée en comité secret.

M. Himly offre à l'Académie, de la part de M. Auerbach, professeur de géographie à la faculté des lettres de Nancy, un volume intitulé : *Le Plateau lorrain*, essai de géographie régionale qu'accompagnent des vues photographiques et des croquis cartographiques dus à M. J.-V. Barbier, secrétaire général de la Société de géographie de l'Est. Ce livre n'est pas une simple des-

cription de la région que constitue le plateau lorrain ; c'en est la chorographie rationnelle. L'auteur, en soumettant à une analyse patiente les différents pays dont se compose la Lorraine, a prétendu faire saisir l'harmonie qui, sur ce coin de terre française, règne entre la nature et l'homme.

M. Bérenger présente à l'Académie les deux premiers bulletins d'une nouvelle publication, la *Revue internationale de sociologie*, fondée par M. René Worms, agrégé de philosophie, docteur en droit, avec le concours d'un grand nombre de savants français et étrangers.

Cette revue embrasse, dans la généralité de son titre, la plupart des connaissances humaines, car il en est peu qui ne se proposent pour but l'amélioration des rapports ou des intérêts sociaux. Elle est ainsi appelée à grouper dans une même invocation les productions les plus variées. Mais c'est surtout à l'étude de la *question sociale* qu'elle entend se consacrer.

Son programme est à cet égard d'une remarquable hardiesse. Il ne se borne pas à vouloir noter exactement les théories et les faits, et à donner jour par jour le mouvement des esprits dans le monde ; son ambition est plus haute. C'est pour préparer un avenir de pacification par la science, que la nouvelle revue institue dès à présent sa vaste enquête. Il faut d'abord, suivant M. René Worms, créer l'*anatomie sociale*, si nous voulons qu'un jour la thérapeutique et l'hygiène socialistes puissent être scientifiquement établies.

Une aussi haute et si louable entreprise, ajoute M. Bérenger, méritait d'être signalée à l'attention de l'Académie. Inspirée par l'initiative de M. René Worms, le fils de l'honorable correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques (qui a déjà, plusieurs fois, récompensé ses travaux), la *Revue internationale de sociologie* ne peut manquer de rendre d'utiles services à la science et à l'humanité.

## BEAUX-ARTS

### Le Tableau de Charlet AU MUSÉE DE LYON

On sait, dit l'*Express*, que notre musée de peinture possède un des plus remarquables tableaux du peintre Charlet, dont on va exposer les œuvres à Paris. Nous lisons, à ce sujet, dans l'*Echo de Paris* :

« Le maire de Lyon a refusé de prêter aux organisateurs de l'Exposition Charlet la meilleure toile du maître, l'*Episode de la retraite de Russie*, depuis longtemps au musée de la seconde ville de France. Le petit-fils de Charlet, M. Paul Charlet, vient

d'écrire à ce sujet au maire, M. Gailleton, une lettre que publie l'*Art Français*, et dans laquelle il demande que le chef-d'œuvre de son grand-père soit envoyé au Louvre, où il prendrait sa vraie place parmi les maîtres des écoles françaises :

« Charlet — dit-il — né à Paris, mort à Paris, mérite d'être représenté dans notre grand musée parisien par son œuvre capitale ; aussi je ne doute pas, monsieur le Maire, que le vif intérêt que vous portez à la mémoire de ce grand artiste, ne vous fasse accepter sans peine, je dirai même avec joie, une décision officielle qui serait désormais nécessaire, et à la suite de laquelle la *Retraite de Russie*, que vous conservez avec un soin si jaloux, serait définitivement transportée à la place qui lui convient.

« Le Louvre ne possède actuellement aucune toile, aucun dessin de Charlet.

« On attend la réponse de M. le Maire de Lyon. »

Nous espérons bien que la réponse de M. le Maire sera ce qu'elle doit être, c'est-à-dire expressément négative. On ne peut, d'ailleurs, qu'applaudir à la décision de la commission de nos musées, qui a flairé le piège et nettement refusé l'envoi de la *Retraite de Russie* à l'Exposition Charlet.

Il aurait fallu la plus extraordinaire naïveté pour agir autrement. Si l'on avait accueilli la demande du comité parisien, notre belle toile de Charlet aurait fort risqué d'abord de subir d'irréparables avaries, et, ce qui eût été plus irréparable encore, de ne jamais revenir à Lyon.

L'administration des Beaux-Arts, qui proteste tout le temps de sa sollicitude (avec quatre l) pour les musées de province et qui a plein la bouche du mot « décentralisation », aurait trouvé le moyen, la presse parisienne aidant, de garder notre *Retraite de Russie*, sauf à nous combler, en échange, de quelques-unes des croûtes aussi poncives qu'officielles connues sous le nom de : « dons du ministère des Beaux-Arts. »

La commission de nos musées a eu l'esprit de ne pas tomber dans ce panneau. Mais voilà qu'on revient à la charge : et cette charge-là n'est pas de Charlet, elle est de son petit-fils, qu'on fait intervenir pour essayer de prendre le maire de Lyon par les sentiments. On voudrait faire croire à M. Gailleton qu'il dépouillerait « AVEC JOIE » le Musée de Lyon du chef-d'œuvre de Charlet, pour le faire transporter « à la place qui lui convient », c'est-à-dire au Louvre, — comme si le Musée de la seconde ville de France était indigne de posséder une toile de ce mérite !

Le prétexte, c'est que Charlet était Parisien : c'est un mauvais prétexte. A ce compte-là, il faudrait nous rendre les nombreux chefs-d'œuvre des peintres et des sculpteurs lyonnais qu'on admire au Louvre, au Luxembourg et dans le Jardin des Tuileries, sans parler de Versailles.

Alors nous accepterions l'échange, et

avec empressement, car nous avons toujours cent fois plus donné à Paris que nous n'en avons reçu.

Mais comme on ne nous le proposera pas, gardons ce que nous avons et gardons-le « avec un soin jaloux. » Ce sera peut-être très provincial, mais cette épithète n'est pas pour nous faire rougir. Nous sommes habitués à nous l'entendre appliquer et nous ne nous en portons pas plus mal.

Emmanuel VINGTRINIER.

LA SAISON D'ÉTÉ

LES

Eaux minérales

DE

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

QUELQUES CURES

( Voir les précédents numéros. )

V.

Guérison de la fièvre quarte.

Jean D..., de Saint-Germain-sur-l'Abresle, eut une fièvre quarte dont les accès étaient très forts et laissaient le malade dans un état de prostration complète.

Il employa d'abord des remèdes empiriques qui faisaient cesser la fièvre pendant quelques jours ; mais elle reparaisait bientôt.

Avec le sulfate de quinine, la fièvre disparaissait mais revenait également.

A l'Hôtel-Dieu, il ne put guérir davantage. Il était devenu maigre, la peau était terne et safranée, la faiblesse très grande, le sommeil interrompu et de courte durée ; la rate était engorgée et douloureuse, la digestion se faisait passablement, excepté les jours de fièvre.

Ce fut dans cette situation que Jean D... vint à Charbonnières.

Après quelques jours de l'usage des eaux, prises à une dose un peu forte, la fièvre disparut ; mais le malade sentant que la trop grande quantité d'eau qu'il absorbait le fatiguait, diminua la dose.

Dès lors, l'appétit, qui un moment avait diminué, revint, le teint devint meilleur ; les forces revinrent ; il prit un peu d'embonpoint.

La fièvre reparut l'année suivante ; dès les premiers accès il vint à Charbonnières ; la maladie fut rapidement arrêtée dans sa marche, et enfin, après 24 jours de régime, il partit dans un état parfait de santé.

Depuis la fièvre n'a plus reparu.

VI.

Les suites d'un effort. — Les affections nerveuses de l'estomac.

Mentionnons maintenant une cure qui montre bien l'effet vraiment bienfaisant des eaux de Charbonnières.

Antoinette Charmet, de la commune d'Ancy, canton de Tarare — on peut ainsi se renseigner — fit un effort violent pour lever un fardeau pesant.

A la suite de cet effort, elle ressentit une

douleur assez forte à l'épigastre, laquelle augmentait et était accompagnée d'un sentiment de pesanteur et de ma'aise, après les repas.

Cette fille n'étant pas fortunée, fit peu d'attention à son état et ne changea rien à son régime.

Bientôt, tous les symptômes s'accrurent, et, après quelques mois, la malade ne pouvait prendre les aliments les plus légers sans éprouver des douleurs excessives, des hoquets et des éructations très bruyantes.

La maladie durait depuis 9 ans, lorsque Mlle Charmet vint à Charbonnières. Elle prit d'abord des eaux en trop grande quantité, ce qui la fatigua ; néanmoins, les crises n'en diminuèrent pas moins sensiblement d'intensité et de fréquence.

Après quelques semaines, de retour chez elle, la malade put manger divers aliments, et en particulier des pommes de terre, dont depuis longtemps elle ne pouvait faire usage ; mais après quelques mois, la maladie reprit sa première intensité. La seconde année, la malade reprit les eaux avec plus de modération, le soulagement fut plus prompt et plus durable.

Enfin, tous les étés, Mlle Charmet revint à Charbonnières.

Elle ne prit plus les eaux qu'avec modération, et pendant tout le temps qu'elle séjourna à Charbonnières, elle n'eut pas de crises.

Mais aussitôt loin les crises reparaisent.

\*\*

On me dira que, dans cette maladie, il s'agit d'un affection nerveuse de l'estomac.

Assurément ; aussi souhaitons-nous voir bientôt circuler dans le commerce les Eaux minérales de Charbonnières ; car elles pourraient parfaitement devenir une excellente eau de table qui faciliterait nombre de personnes que leurs occupations éloignent de Charbonnières.

On nous assure que l'administration des Eaux de Charbonnières s'y prépare activement.

A coup sûr, nous pouvons lui prédire un grand succès.

J. du VERNAY.

NOUVELLES A LA MAIN

Concert de bienfaisance.

Un amateur dont la voix est aussi prétentieuse que fausse, fait des effets de torse en chantant un air d'opéra.

— Tiens, demande un dilettante un peu déconcerté, en quel ton chante-t-il ça ?

— En clef de fat.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

pour l'Exploitation de la

PILE système MILLION

Société anonyme : Capital de 400,000 francs.

SIÈGE SOCIAL :

29, Rue de Sully, 29 LYON

près l'Avenue de Noailles.

Voitures électriques, Bateaux, Machines à coudre, etc.,  
Eclairage domestique.

CHARBONNIÈRES-LES-BAINS

SPA FRANÇAIS

Saison du 1<sup>er</sup> Mai au 30 Octobre.

A 30 minutes de Lyon, par la gare Saint-Paul, 36 trains par jour.

EAU MINÉRALE FERRUGINEUSE

Bains et Hydrothérapie complète

IMMENSES PISCINES TEMPÉRÉES -- ÉCOLE DE NATATION

INSTALLATION ÉLECTROTHÉRAPIQUE

COMPLÈTE

Dirigée par M. le Dr GIRARD, médecin-inspecteur des eaux. Cabinet matin et soir.

CASINO - KURSAAL

Salle de Fêtes, Salon de Lecture, Salon de Récréation, Cercle, Petits Chevaux, etc. Gymnase, Récréations de tous genres.

PARC, 24 hectares.

LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

Dans toutes les Salles et le Parc.

REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

Sous la direction de Louis CABANES, Orchestre de 32 musiciens, dirigé par A. JOUBERTI.

Tous les jours de 4 à 7 heures

CONCERTS SYMPHONIQUES

dans le Kiosque du Parc.

Tous les Dimanches et Jours Fériés

GRANDES FÊTES

Café-Restaurant-Glacier

DINERS-CONCERTS TOUS LES JOURS

COMITÉ DES FÊTES

en vue de

L'EXPOSITION DE LYON

Les personnes qui veulent faire partie du Comité des Fêtes sont priées de se faire inscrire aux bureaux du Lyon-Exposition, 7, rue des Archers, au premier.

BODÉGA

Vins fins authentiques.

L. REMILLIER, Directeur

13, rue Puits-Gaillet, 13

EXPERTISES  
BATIMENTS, MOBILIERS, MARCHANDISES  
par suite d'incendie

J. BERNELIN

Architecte-expert près les Tribunaux

308, Avenue de Saxe, 308

CABINET DE MIDI A 3 HEURES.

ON DEMANDE

UN REPRÉSENTANT SÉRIEUX

Pour placement BELLES CRAVATES, dans toutes les principales villes. — Bonnes références. S'adresser au Bureau du Journal, n° 40.

G. AIRAULT FILS

Mécanicien-Dentiste

96, rue Vendôme (près le cours Morand)

— LYON —

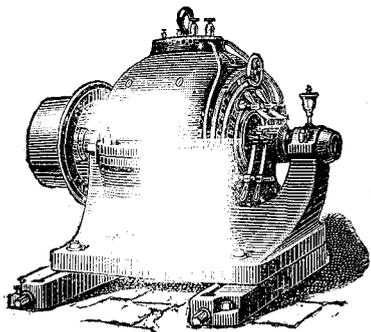
CABINET ouvert DE 2 A 6 HEURES

Dents et Dentiers SYSTÈME AMÉRICAIN Perfectionné.

EXTRACTION SANS DOULEUR

**POUR RÉUSSIR EN TOUT**  
Consulter  
**M<sup>ME</sup> CLAUDIA**  
4, Rue Centrale, 4, LYON

Somnambule infailible dans ses avis sur l'avenir, santé, pertes, procès, mariages, recherches, etc. Cartes et mains. Suggestion. Prix modérés. Dis-crétion. Correspondance.



**R. ALIOTH & C<sup>o</sup>**  
**BALE**  
Constructeurs - Electriciens  
Médaille d'or, Paris 1889

Stations centrales de  
NAPLES, BELLINZONA, BULLE, AIROLO,  
INTERLAKEN, ETC.

Hot Bellecour, à LYON

**H. JOLY**  
73, rue Boileau, LYON.

**ON DEMANDE**  
ASSOCIÉ OU COMMANDITAIRE,  
pour commerce de vins  
ayant excellente clientèle  
bourgeoise.

Au besoin on ferait une  
promesse de vente du fonds.

Ecrire au bureau du jour-  
nal. N° 202.

DRAPERIES & NOUVEAUTÉS  
**L. LETTAN**  
Tailleur  
9, Rue Centrale, au 2<sup>me</sup>.

**MOULIN**  
Tailleur  
26, quai Pierre-Scize, 26  
**LYON**  
HAUTE NOUVEAUTÉ

**B. BUFFAUD \* & T. ROBATEL**  
Constructeurs, — 29, chemin Baraban, LYON

SPÉCIALITÉ DE MACHINES A VAPEUR  
APPAREILS DE TEINTURE, POMPES, ESSOREUSES

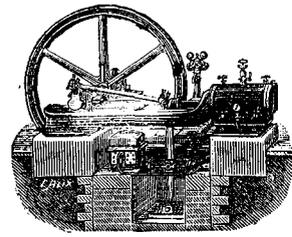
Installation de Brasseries, Fabriques de produits chimiques,  
d'extraits de bois, de pâtes alimentaires, Minoteries, Blan-  
chisseries, Tréfileries, Scieries de pierres, etc., etc.

18 Premiers Prix.

Quatre Diplômes  
d'honneur.

Décorations  
Francois-Joseph  
et  
Légion d'honneur.

TRAMWAYS A VAPEUR  
FUNICULAIRES



MACHINE HORIZONTALE

Nouveau modèle avec cylindre à  
enveloppe de vapeur, détente va-  
riable par le régulateur. — Forces de  
2 à 150 chevaux. Grande régularité  
de marche. Economie de combustible.

FOURNISSEURS  
des  
Gouvernements  
FRANÇAIS & RUSSÉ  
et  
des plus grandes  
MANUFACTURES

ÉCLAIRAGE  
Électrique

CAMIONNAGE EN TOUS GENRES

Maison **A. MIRABEL et C<sup>ie</sup>**  
LYON 87, rue Pierre-Corneille, 87, LYON

GRANDE ET PETITE VITESSE

Services dans toutes les Gares  
DÉMÉNAGEMENTS POUR LA VILLE ET LA CAMPAGNE  
Avec garantie de toute avarie.

WAGONS CAPITONNÉS. — GARDE-MEUBLES

VOIES LIBRES ET VOIES FERRÉES

CONSTRUCTION DE VOITURES DE LUXE, DE COMMERCE, TRAMWAYS ET WAGONS  
DE CHEMIN DE FER. — MAISON FONDÉE EN 1857.

**GUILLEMET** + Membre du Jury. Hors-concours  
à plusieurs Expositions.

15 Premiers Prix, — 8 médailles d'or ou de 1<sup>re</sup> classe.  
d'honneur, 8 grandes médailles d'or ou de 1<sup>re</sup> classe.

LYON, 32, rue de la République, 32-34, LYON

Fournisseur des principales Compagnies de Tramways, Omnibus,  
Chemins de fer, petites voitures, etc., etc.

**J. DELACQUIS**

CONSTRUCTION MÉCANIQUE (Brevet S. G. D. G.)

3, rue du Château, 3 (près le cours Gambetta), LYON

18 MÉDAILLES OR ET ARGENT

Fournisseur de l'Etat et des Hospices civils

Matériels complets pour entrepreneurs : BÉTONNIÈRES circulaires à  
grand travail, nouveau système Br. S. G. D. G.; pour béton, chaux,  
ciment et mâchefer. — Echelles d'engins, treuils, broyeurs à mortier,  
voies portatives, wagonnets, monte-charges, locomobiles, etc.; char-  
pentes en fer et fonte, réservoirs en tôle. — Spécialités de pompes à  
manège pour l'arrosage, pompes à main de tous systèmes et de toutes  
profondeurs. — Presse, au pressoir à vis ou hydrauliques, pour l'agri-  
culture ou l'industrie.

TRAVAUX ET INSTALLATION D'USINES DE TOUS GENRES

**RESTAURANT DU PALAIS-D'ÉTÉ**

277, cours Gambetta, 277

NOUVELLE ET SUPERBE INSTALLATION POUR

NOCES ET BANQUETS

Tous les jours, Dîner à 3 fr.

**GRAND HOTEL DE LA POSTE**  
**BELFORT**

MARTZLOFF, Propriétaire

Etablissement recommandé aux Touristes et aux Voyageurs  
de commerce. — Table et chambres très confortables.

COMMANDITAIRE OU ASSOCIÉ

dans commerce et fabrication. Bénéfices 50 % sur mar-  
chandises.

Ecrire au bureau du journal. Initiales B. R.

Immeuble S. Hospices, quartier bien  
fréquenté, et CAFÉ-REST.  
REST. j. de boules, tonnes. Fait  
70 fr. p. j. La maison p. rapporteur  
2,500 f. Prix 25.000 f. (A VOIR)

Propriété Suisse, près charmante  
ville et comprenant mai-  
son de maître, de fermier, forêts,  
terres, pâturages, scierie, moulin.  
Rap. net 6.000 f. et réserves. Prix  
140.000 f. Plaira de suite en visitant.

Hôtel 1<sup>er</sup> ordre, 60 n°. Tout réparé  
à neuf. Fait p. an 270.000 f.  
Fera concession suivant le comptant.

Immeuble VAISE, 4 étages s. caves  
voûtées. Const. pierre et  
pisé. Rap. net 2.000 f. Pr. 37.000 f.

Hôtel face gare, 30 n°. Touj. com-  
plet, omnibus. Frais nuls.  
Ap. fortune.

Autre avec salle de café. Fait 100 f.  
Prix 8.000 f. Loy. 2.600 f.  
16 n°. Cesse commerce.

**AGENCE DUFFET**  
7, place des Jacobins, Lyon

VENTE DE FONDS DE COMMERCE  
PROPRIÉTÉS, IMMEUBLES, INDUSTRIES

Café premier ordre ville importante  
du littoral. Prix  
300.000 f. Bénéf. prouvés p. an  
80.000 f. net. (Fortune).

Café-Rest<sup>t</sup> Centre Fait 350.000 fr.  
Prix 250.000 fr.  
Peu de compt. Occas. Ap. fortune.

Autre ville importante du Midi. Re-  
cette p. j. 550 f. Loy. 20.000 f.  
Prix 210.000 f. Ap. fortune.

Restaurant-Café ville 20.000 hab.  
très fréquenté p.  
voyag. et touristes ang. 4 avenues.  
Fait 73/85.000 fr. Matériel vaut  
25.080 f. Prix 18.600 f. Ap. fortune.  
T. facilités.

Aux capitalistes Découverte d'im-  
portantes carrières  
de marbre dans le Midi de la France.  
Marbres jaunes antiques, marbres  
blancs, roses, verts, etc. Excellente  
affaire p. Société, d'après rapports  
des ingénieurs et autres. Prix à faire.  
(Rare occasion).

Cd Etab<sup>t</sup> thérapeutique Produits  
médiés  
aux grandes Expositions. Inst<sup>em</sup>  
complète d'HYDROTHERAPIE. Fait  
par an 80/100.000 f. Bénéf. 80 %.  
Loy. 1.500 f. Prix 130.000 f. 30.000 f.  
à gagner p. an.

Fabrique Liqueurs 1/2 gros et dé-  
tail. Grand entrepôt. Fait  
p. an 35/40.000 f. Tenu 22 ans. Loy.  
1.100 f. Prix 4.000 f. Cède ap. fortune.  
(Pressé).

Pension pour Dames, tenue 16 ans  
p. vendeuse. Beau mobilier  
styles Louis XV, XVI, Henri II. 15 p.  
meublées. Gros bénéf. Prix 20.000 f.  
Ap. fortune.

**ON DEMANDE**

UN

CAPITAL DE 200.000 FRANCS

pour une affaire industrielle  
pouvant réaliser de gros bé-  
néfices.

Il s'agit d'appareils de dis-  
tillerie nouveaux qui opè-  
rent une révolution dans le  
monde de la distillerie.

Ecrire H. K. Z., poste res-  
tante, Bellecour - Lyon.

**HOTEL-RESTAURANT DUPONT**

25, cours Gambetta, LYON

SERVICE A LA CARTE

ET A PRIX-FIXE

Repas à 1,25 et à 1,50.

DINERS SUR COMMANDE.

**GRAND CAFÉ DE LA TÊTE D'OR**  
**RESTAURANT**

Déjeuners à 2 fr. 50. — Plats du jour. — Diners à 3 fr.

**André ANSELMET**

24, cours Vitton, 24

**LYON - BROTTAUX**

**LEÇONS PARTICULIÈRES**

Enseignement secondaire spécial.

MATHÉMATIQUES. — PHYSIQUE. — CHIMIE

PRÉPARATION AUX BACCALURÉATS  
et aux Ecoles du Gouvernement

PROFESSEUR-LAURÉAT DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCE

S'adresser aux bureaux du LYON-EXPOSITION, 7, rue des Archers.

EN VENTE  
Tous les Jedis : **LYON-EXPOSITION** 40 Centimes  
le Numéro.

**LES ANNONCES, RÉCLAMES ET AVIS DIVERS**

Sont reçus : 7, rue des Archers, au premier.

**AVIS IMPORTANT. --** Le service régulier du journal est fait chaque semaine à  
tous les Grands Etablissements, Cafés, Brasseries, Cercles, etc.

Trévoux. — Imprimerie J. JEANNIN (Succursale à Châtillon-sur-Chalaronne).

Le gérant : E. KUGLER.

« **LYON-EXPOSITION** »